



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

14 janvier 2013

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Intervention de monsieur Denis Côté :

- Monsieur Côté souligne que le réaménagement de l'ordre du jour des séances du Conseil est le bienvenu et aimerait que l'ordre du jour soit mis sur le site Web de la Ville dans l'après-midi.

Réponse

- Monsieur le Maire l'informe que la responsable des communications est en congé de maladie et que c'est pour cette raison que l'ordre du jour n'est pas disponible pour l'instant.

Intervention de monsieur Yvon Sirois :

- Monsieur Sirois veut savoir ce que fera la Ville du terrain acheté par elle sur l'avenue Saint-Jérôme.

Réponse

- Monsieur le Maire lui indique qu'il n'y a pas de projet à court terme pour ce terrain si ce n'est que de le protéger comme espace public.